

Entre-Nous

La lettre d'informations mensuelle de GrandLyon Habitat


GRANDLYON
HABITAT

Novembre 2023

n°242

L'ACTU

« Le Jardin des Balmes » : et si vous deveniez propriétaire à la Croix Rousse ?

GrandLyon Habitat lance sa première opération neuve en Bail Réel Solidaire, **Le Jardin des Balmes**, sur le plateau de la Croix Rousse à Lyon 4^e.

Le Jardin des Balmes, c'est :

- Au 6-8 rue Thevenet à Lyon 4^e
- 67 logements, du T2 au T5 avec ascenseurs, à partir de 157 000 €
- 35 places de stationnement en sous-sol
- Des espaces extérieurs privatifs pour tous les logements
- Une résidence sécurisée avec contrôle d'accès via vidéophone
- Une vue exceptionnelle sur le parc de la Tête d'Or

Bien plus qu'une résidence, c'est un **espace de vie pensé pour le bien-être des habitants, au cœur du quartier de la Croix-Rousse** où confort, tranquillité, proximité et qualité de vie dominent le quotidien.



L'originalité de cette opération :
l'achat d'un appartement en Bail Réel Solidaire BRS.

Ce dispositif d'achat repose sur la séparation entre le bâti (les murs) et le foncier (le terrain sur lequel est construit le logement) : **vous devenez propriétaire du logement mais restez locataire du terrain sur lequel il est construit.** Pour le Jardin des Balmes, c'est la Foncière Solidaire du GrandLyon qui est propriétaire du terrain.

Le prix du logement est donc moins élevé que celui du marché.

Le Bail Réel Solidaire s'adresse exclusivement aux ménages sous plafond de ressources propres au BRS.

Découvrez le programme et les modalités d'achat sur notre site internet :
www.grandlyonhabitat.fr
Ou en flashant le QR Code

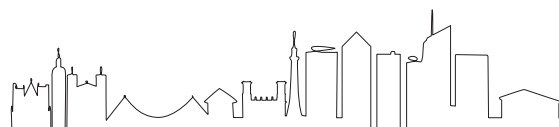


 La foncière
solidaire
du Grand Lyon

Ce programme propose des logements en Bail Réel Solidaire



La suite de L'Actu en page 2





Champlong : une fresque collaborative sur l'histoire de la résidence

Vendredi 13 octobre, a été inaugurée la fresque réalisée par l'artiste Dagson Silva et les habitants de la résidence Champlong à Saint-Genis-Laval. Cette fresque rend hommage à la résidence, son histoire et à ses habitants.

Le projet a été initié par le Secours Populaire pour embellir le passage traversant de leur local, mis à disposition par GrandLyon Habitat. En juin 2023, GrandLyon Habitat et l'artiste brésilien Dagson Silva ont signé une **convention de partenariat pour la réalisation du projet « Ici et là-bas ».**

Les objectifs de cette convention :

- **Travailler autour de la mémoire du passé pour créer une fresque participative.**
- **Proposer un projet culturel au cœur des lieux de vie des habitants.**
- **Faire découvrir une pratique artistique aux habitants et les rassembler** autour d'un projet collectif.

Cet été, les équipes de GrandLyon Habitat sont parties à la rencontre des locataires pour récolter leurs témoignages au sujet de leur résidence. L'ensemble des partenaires de ce projet, l'artiste, ainsi que les habitants ont peint pendant 10 jours la fresque.

Le projet a été financé par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la Mairie de Saint Genis Laval, le Mixcube et le Secours Populaire.



Le prélèvement automatique

Où se renseigner ?

- **En agence**
- **Sur le site**
www.grandlyonhabitat.fr, rubrique « je-suis-locataire ».
- **En contactant la Ligne Directe** au 04.72.74.67.42

Quand le choisir ?

À tout moment, c'est possible !

Comment faire ?

Il suffit de demander et de remplir un mandat SEPA.

- **Sur www.grandlyonhabitat.fr.** Le mandat SEPA est à télécharger dans la rubrique « je-suis-locataire/mon-budget/moyens-de-paiement ».
- **En vous rendant dans votre agence de proximité.**

Et ensuite ?

- **Choisissez votre date de prélèvement :** le 1^{er}, le 6, le 11 ou le 16 du mois.
- **Envoyez vos documents :** mandat SEPA, RIB et dernier avis d'échéance.

Par courrier

**GrandLyon Habitat Direction
Gestion Immobilière
2, place de Francfort - CS
13754**

69444 LYON Cedex 03

Ou par mail :

prelevement_auto@grandlyonhabitat.fr





► ZOOM SUR

L'empreinte carbone des objets de votre quotidien

L'empreinte carbone est la quantité de gaz à effet de serre ou CO₂ émise par l'activité d'un être humain, d'une entreprise, d'un État, ou par la production d'un bien ou d'un service. Elle permet de mesurer l'impact des activités humaines sur les changements climatiques.

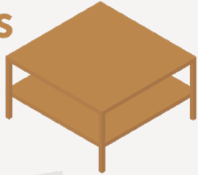
Saviez-vous que les équipements de la maison représentent justement une part élevée des émissions de CO₂ ?

alec agence locale de l'énergie et du climat Métropole de Lyon

Table en bois

80 kg

CO₂e / unité



Équivaut à la fabrication de **2,6** 

Réfrigérateur

343 kg

CO₂e / unité



Équivaut à la fabrication de **11** 

Ordinateur portable

162 kg

CO₂e / unité



Équivaut à la fabrication de **5** 

À vous de faire vos comparatifs...
Scannez le QR code pour découvrir d'autres équivalents !

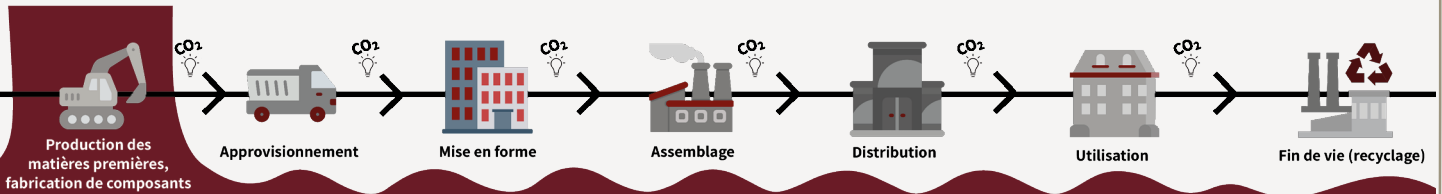


MAIS QUI A BIEN PU LAISSER CETTE EMPREINTE ?

C'est tout le cycle de vie du produit !

Et oui, il n'y a pas que le produit fini ! Chaque étape, production, approvisionnement, mise en forme, assemblage, distribution... produit du CO₂. La phase de production est celle qui pèse le plus lourd dans l'empreinte carbone totale de l'objet.

* Source: ADEME 2019



► LE GESTE VERT

Chauffage : les bons gestes !

Pour une utilisation optimale de mes radiateurs, voici 3 gestes faciles à adopter :

- Je dépoussière régulièrement mes radiateurs.
- Je ne place pas de meubles devant les radiateurs, ni de linge dessus.
- J'aère 10 minutes grand maximum 1 ou 2 fois par jour mon logement pour éviter l'humidité et la sensation de froid.
- Pour conserver au maximum la chaleur dans votre logement :
 - la journée : je laisse les volets ouverts pour profiter de la chaleur du soleil.
 - la nuit : je les ferme pour éviter les pertes de chaleur.



Bon à savoir

La température de confort recommandée des pièces de vie est de 19° - 20° C et celle des chambres 17° C.

Un degré de température en moins, c'est entre 7 % et 15 % de consommation en moins selon le bâtiment et donc moins de charges !

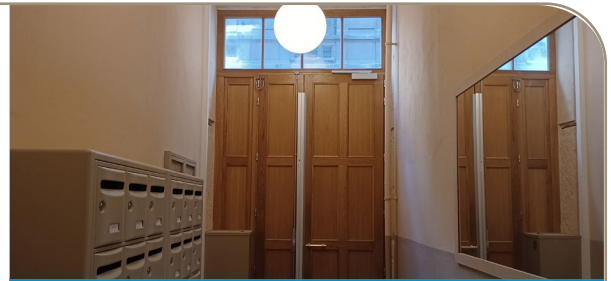


Les projets à Lyon 1^{er}

Ce mois-ci, GrandLyon Habitat met à l'honneur des opérations de réhabilitation et d'amélioration du cadre de vie à Lyon 1^{er}.

> **Les Augustins : un changement d'adresse et une amélioration du hall d'entrée.**

Après 6 mois de travaux, la résidence « Les Augustins » change d'adresse. **L'entrée est maintenant au 17 rue Hippolyte Flandrin**, à quelques mètres de l'ancienne. Les habitants bénéficient grâce aux travaux, d'un **nouveau hall d'entrée moderne et sécurisé**. La porte et les boîtes aux lettres ont été changées et l'entrée se fait par un contrôle d'accès sécurisé.



Résidence Les Augustins

> **Dupasquier : des menuiseries extérieures et des occultations remplacées.**

Le remplacement des menuiseries extérieures a commencé. Les travaux vont durer 10 mois. Les nouvelles menuiseries en PVC double vitrage vont permettre **d'améliorer la performance énergétique des logements** et de faire des économies d'énergie.



Résidence André Dupasquier

> **Clos Jouve : une réhabilitation et une rénovation thermique dès 2024**

Cette résidence de 297 logements va bénéficier **d'importants travaux de réhabilitation et d'une rénovation thermique** : intérieur des logements (restructuration complète pour certains), parties communes, mais aussi rénovation complète de l'enveloppe du bâtiment. Ces travaux de modernisation démarreront au deuxième semestre 2024 et dureront 5 ans. Ils nécessiteront le relogement temporaire des locataires dans des logements relais au sein de la résidence.



Résidence Clos Jouve



> PAROLES DE LOCATAIRES

Une VMC bouchée, attention danger !

“ **Ma VMC fait entrer de l'air chez moi, est-ce que je peux la boucher en hiver ?** ”

- **Mélanie, locataire à Lyon 8^e**

Non, il est interdit de boucher votre VMC.

Pourquoi ? Car les risques sur votre santé sont nombreux : l'intoxication au monoxyde de carbone, l'augmentation de l'humidité, des microbes et des risques de moisissures...

Votre VMC renouvelle votre air intérieur tout au long de la journée. En hiver, elle vous permet de moins ouvrir vos fenêtres pour aérer... Elle vous évite donc de faire rentrer une grande quantité d'air froid d'un coup dans votre logement.



Pour votre confort et votre sécurité, un technicien missionné par GrandLyon Habitat viendra une fois par an dans votre logement pour entretenir votre VMC et veiller à son bon fonctionnement.